



Assemblée générale

Distr. générale
15 octobre 2021
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme
Groupe de travail sur l'Examen périodique universel
Trente-neuvième session
1^{er}-12 novembre 2021

Rapport national soumis conformément au paragraphe 5 de l'annexe à la résolution 16/21 du Conseil des droits de l'homme*

Antigua-et-Barbuda

* La version originale du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.



I. Présentation du pays

A. La Constitution

1. Antigua-et-Barbuda, ancienne colonie de la Grande-Bretagne, a obtenu son indépendance pour devenir une nation souveraine le 1^{er} novembre 1981. Le pays dispose d'une Constitution qui est le texte normatif suprême. Une demande visant à modifier la Constitution doit être soutenue par une majorité d'au moins deux tiers de tous les membres de la Chambre. En outre, les projets de loi visant à modifier des dispositions ou des annexes particulières de la Constitution ne peuvent être adoptés qu'après avoir été soumis à un référendum et avoir réuni au moins les deux tiers de l'ensemble des suffrages exprimés.

2. Les droits de l'homme fondamentaux énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme sont inscrits dans le préambule de la Constitution d'Antigua-et-Barbuda. La Constitution étant la Loi suprême de cet État constitué de deux îles, toute loi incompatible avec la Constitution est nulle et non avenue. La Constitution préserve la dignité et la valeur de l'être humain, le droit de chacun de jouir des libertés et droits fondamentaux de la personne, ainsi que la place de la famille dans une société d'hommes et de femmes libres, et d'institutions libres.

B. Le pouvoir exécutif

3. Antigua-et-Barbuda est une démocratie parlementaire dont le système de gouvernement est similaire à celui pratiqué par ses anciens maîtres coloniaux.

4. Le Parlement est composé de deux chambres : la Chambre basse est la Chambre des représentants tandis que le Sénat est la Chambre haute. La Chambre basse compte 17 représentants élus démocratiquement, le Procureur général et le Président de la Chambre. Le Sénat est également composé de 17 membres, nommés par le Gouverneur général sur avis de diverses autorités. Le Premier ministre recommande la nomination de dix (10) sénateurs, le chef de l'opposition en recommande quatre (4), le Conseil de Barbuda émet un avis pour une (1) nomination, un (1) habitant de Barbuda est nommé sur avis du Premier ministre et une (1) nomination revient à la discrétion du Gouverneur général. Le parti ou la coalition de partis ayant le plus grand nombre de représentants élus forme le Gouvernement que dirige le Premier ministre. Le Premier ministre nomme les ministres du Gouvernement pour l'aider à exercer les fonctions exécutives gouvernementales. Aux termes de la Constitution, le Gouvernement ainsi nommé est responsable devant le Parlement. La Constitution fixe la procédure à suivre par le Parlement dans l'exercice de ses fonctions législatives afin d'assurer la paix, l'ordre et la bonne gouvernance du pays.

C. La magistrature

5. Les ordonnances de la Cour suprême régissent la nomination, la titularisation et la révocation des membres de la magistrature et sont conçues pour préserver l'indépendance et l'impartialité des juges de la Cour suprême des Caraïbes orientales, tant en première instance qu'en appel. Les juges de la Cour suprême viennent de la Haute Cour et de la Cour d'appel, ils sont nommés par la Commission des services judiciaires et juridiques de l'Organisation des États des Caraïbes orientales.

6. Les citoyens du pays peuvent saisir la justice dès lors qu'ils ont le sentiment qu'une violation de leurs libertés civiles ou de leurs droits garantis par la Constitution a été commise. Toute partie intéressée peut contester la validité d'une loi ou de ses dispositions pour incompatibilité avec la Constitution. Le contrôle judiciaire des actes de l'exécutif est possible lorsqu'un citoyen ou une citoyenne estime que ses droits humains sont affectés par un acte de l'exécutif.

7. Les résidents et les citoyens d'Antigua-et-Barbuda peuvent accéder au Tribunal de première instance, qui a une compétence civile et pénale. Au civil, les magistrats peuvent accorder des réparations dans une diversité de domaines, notamment les réclamations

financières jusqu'à certaines limites, qui sont définies dans les situations de violence domestique, en matière de pensions alimentaires et de droit de visite des enfants, pour l'octroi de licences de vente d'alcool, etc. La grande majorité des affaires criminelles débute au Tribunal de première instance. Le Gouverneur général nomme les magistrats sur l'avis de la Commission des services judiciaires et juridiques. Les personnes nommées sont des juristes qualifiés. Ces spécialistes des questions judiciaires bénéficient désormais de l'inamovibilité et ne sont plus sous la supervision et l'autorité du Procureur général mais sous celle du Président de la Cour suprême, qui est le chef de la Commission des services judiciaires et juridiques. Il s'agit d'une réforme positive puisqu'ils dépendaient auparavant du Procureur général. Cela favorise l'indépendance du pouvoir judiciaire et, en définitive, l'état de droit.

8. La Cour de justice des Caraïbes est compétente en première instance et en appel. Elle est compétente en première instance pour les questions nécessitant une interprétation du traité de Chaguaramas, qui a établi la Communauté des Caraïbes, dont Antigua-et-Barbuda est membre. La Cour d'appel suprême reste le Comité judiciaire du Conseil privé du Royaume-Uni. Le droit d'interjeter appel devant le Conseil privé est régi par la Constitution. Ce n'est qu'à l'issue d'un référendum qu'Antigua-et-Barbuda pourrait faire de sa Cour de justice des Caraïbes sa plus haute juridiction d'appel.

II. Promotion et protection des droits de l'homme à Antigua-et-Barbuda

A. Instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme

9. Antigua-et-Barbuda a opté pour l'école juridique dualiste. De ce fait, les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme qu'Antigua-et-Barbuda a ratifiés n'ont aucun effet juridique et aucune application dans les tribunaux nationaux avant leur incorporation dans le droit interne. Le Parlement doit d'abord légiférer afin de donner effet aux instruments internationaux auxquels le pays est partie.

10. Antigua-et-Barbuda a ratifié un certain nombre d'instruments majeurs relatifs aux droits de l'homme, notamment le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, la Convention relative aux droits de l'enfant, la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme et la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

B. Traite des personnes

11. Afin de lutter contre le crime de traite des personnes et de soutenir les victimes, le pays a adopté le projet de loi de 2015 sur la prévention de la traite des personnes. La loi de 2015 a augmenté le montant des amendes et la durée des peines, et donné au Procureur général le pouvoir de déterminer si une infraction hybride doit faire l'objet d'une procédure sommaire ou d'un acte d'accusation. La loi renforce également le mécanisme administratif en prévoyant la nomination d'un Comité de prévention de la traite des personnes, qui disposera de pouvoirs étendus pour élaborer des politiques et des programmes relatifs à la mise en application des objectifs de la loi.

12. Le projet de loi de 2019 sur la prévention de la traite des personnes a été adopté cette même année. Les pouvoirs, les fonctions et les responsabilités du Comité de prévention de la traite des personnes en ont été renforcés ; il existe depuis 2019. Dans le cadre de son mandat, le Comité compile et publie un rapport annuel sur la prévention de la traite des êtres humains. Ce rapport annuel est partagé avec le Bureau créé par le Gouvernement des États-Unis pour surveiller la traite des personnes et la combattre.

13. Les principes clefs du Comité sont la prévention, la protection, les poursuites et le partenariat ; la prévention passe par la sensibilisation et l'éducation de la population sur ce crime et ses effets. La protection consiste à enquêter sur les cas signalés, à identifier, à secourir et à soutenir les victimes. Le Comité s'associe à d'autres parties prenantes clefs et bénéficie du soutien de partenaires régionaux et internationaux.

III. Réalisations, meilleures pratiques, défis et plaintes

A. Impact de la COVID-19

14. Antigua-et-Barbuda a connu une croissance économique régulière en 2018 et 2019, malgré l'impact dévastateur de l'ouragan Irma. Cependant, l'industrie du tourisme international, qui est le principal moteur de la croissance, des revenus et de l'emploi à Antigua-et-Barbuda, a été fortement affectée par la pandémie de maladie à Coronavirus (COVID-19) en raison de l'effondrement de l'industrie mondiale du voyage suite aux mesures de confinement dues à la pandémie, et alors que les arrivées internationales représentaient 95 % des revenus générés par le tourisme. Compte tenu de l'importance du secteur du tourisme international, le Gouvernement a mis en place un groupe de travail multipartite pour relancer le tourisme et faciliter son renouveau. Le Gouvernement apporte son soutien aux entreprises et aux travailleurs afin d'assurer une reprise durable du secteur du tourisme.

Effets sur le droit à l'éducation

15. La Covid-19 a entraîné la fermeture d'écoles et le passage de l'enseignement en face à face à l'apprentissage à distance, principalement grâce à une plateforme en ligne. Toutefois, seulement 76 % de la population a accès à l'Internet, et les couches les plus pauvres de la population n'accèdent pas à l'enseignement en ligne. Les disparités en matière d'accès aux ordinateurs et à l'Internet ont été prises en compte, avec la fourniture aux enseignants et aux élèves d'un accès subventionné à l'Internet pour faciliter l'enseignement et l'apprentissage en ligne. En outre, le Gouvernement a distribué des ordinateurs portables et des tablettes aux élèves du secondaire et aux enseignants des écoles publiques non payantes afin de faciliter davantage l'accès à l'apprentissage et à l'enseignement en ligne.

Effets sur la santé

16. Les principaux efforts ayant dû être recentrés sur la lutte contre la pandémie, des ressources économiques ont été détournées d'activités prioritaires prévues dans le secteur de la santé, notamment la prévention et le traitement des maladies non transmissibles telles que l'hypertension et le diabète, qui constituent une préoccupation majeure pour le pays. Cette distorsion des priorités a ainsi retardé l'amélioration de l'accès aux soins de santé.

B. Mesures visant à atténuer les effets de la COVID-19

17. Le Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda a réfléchi à la récente pandémie et a donc modifié sa priorité pour mettre en place un plan de redressement national qui offre une nouvelle stratégie de travail plus solide, plus durable et plus prospère qu'auparavant.

18. Des succès ont été enregistrés dans le secteur du tourisme, où le Gouvernement a multiplié les opportunités à tous les niveaux, et soutenant donc les emplois, les entreprises et la croissance économique.

19. L'emploi dans le secteur du tourisme se caractérise par de nombreuses modalités informelles, telles que le travail à temps partiel, temporaire, occasionnel, saisonnier, indépendant et autonome dans le cadre desquelles les travailleurs effectuent les tâches essentielles et où les emplois de première ligne de service à la clientèle se sont avérés indispensables au secteur, tandis que, par ailleurs, la crise mettait la vulnérabilité de ces travailleurs en évidence. C'est pourquoi les plans de relance ont été fondés sur le principe d'un travail décent pour tous tandis que des mesures étaient mises en place, comme l'octroi

d'exonérations fiscales ou de report du paiement de taxes pour le tourisme (et tous les secteurs) pendant la première phase d'Antigua. Si toutes les entreprises en ont bénéficié, le secteur du tourisme a ainsi été très largement soutenu puisque la plupart des hôtels ont été fermés pendant plusieurs mois.

C. L'ouragan Irma et Barbuda

20. L'ouragan Irma, de catégorie 5, a dévasté l'île de Barbuda lorsqu'il l'a frappée en septembre 2017. Les dégâts ont été épouvantables, avec 90 % des bâtiments rasés. Mais avec l'aide des agences de l'ONU et le soutien de partenaires internationaux, l'effort de reconstruction a commencé et, pour l'essentiel, a été couronné de succès. Barbuda n'est pas encore à 100 % mais la majorité de la population est revenue à la normale sur l'île. La reconstruction s'est faite sans occasionner de dépenses personnelles, ou fort peu, aux Barbudiens.

21. À la suite de cet ouragan dévastateur, Antigua s'est engagée à protéger l'environnement, à mener des recherches et à prendre des mesures, car nous sommes conscients qu'il existe un lien direct entre la protection de l'environnement marin et côtier et l'atténuation des effets dévastateurs des ouragans violents.

D. La prison de Sa Majesté

22. La prison a été conçue pour accueillir environ 150 prisonniers. Elle est surpeuplée, avec actuellement 241 détenus. Ce nombre inclut les prévenus et les condamnés. Toutefois, des mécanismes ont été mis en place pour remédier au surpeuplement :

- Un centre de détention provisoire est en cours de construction. Il est constitué de 36 conteneurs aménagés en cellules. Au moment de la rédaction du présent rapport, ce projet est achevé à 40 % ;
- Le surintendant des prisons a demandé que les prisonniers auxquels il ne reste que moins de douze mois à purger et qui sont considérés comme représentant un faible risque bénéficient d'une libération anticipée. Cette demande est actuellement examinée par le ministre des Affaires juridiques et le Gouverneur général ;
- En outre, les magistrats d'Antigua-et-Barbuda sont désormais incités à envisager des « remises COVID-19 » dans leurs délibérations sur les condamnations à prononcer. De fait, certaines peines ont ainsi pu être réduites de deux ans au maximum, ce qui contribue à limiter la surpopulation carcérale.
- Il existe également un établissement distinct situé sur la péninsule de Crabbes, au nord-est de l'île, spécialement créé pour accueillir les détenus ayant contracté le nouveau coronavirus.

23. Comme on le voit, le Gouvernement assume son obligation de protéger les personnes contre la propagation et les effets néfastes du virus COVID-19, même dans l'exercice de sa fonction d'administrateur de la prison. Malheureusement, cela a eu un impact négatif sur les programmes de réinsertion précédemment mis en place.

24. Avant la pandémie, plusieurs programmes de réinsertion étaient ouverts aux détenus. Par exemple, un programme d'élevage et d'agriculture où les détenus élevaient des poulets, des cochons, des canards et des lapins. Les activités de cette ferme située à l'extérieur du site de la prison ont donc été suspendues jusqu'à nouvel ordre. Il y avait aussi le programme de progrès pour le logement des démunis (HAPI), qui permettait aux détenus d'apprendre des métiers liés de la construction (charpenterie, maçonnerie, plomberie et électricité). Dans le cadre de ce programme les principaux moniteurs étaient des prisonniers eux-mêmes incarcérés mais qui possédaient ces compétences, et les maisons réparées étaient celles de personnes démunies.

25. Plusieurs programmes éducatifs ont également été mis en pause afin d'éviter le risque de propagation du COVID-19. Ces classes allaient du niveau primaire au niveau secondaire et couvraient l'anglais, les sciences, l'espagnol et même l'informatique. De fait, la dernière

promotion de 2019 a pu se targuer de compter 15 détenus ayant obtenu leur certificat d'initiation aux cours d'informatique.

26. Le Gouvernement est d'avis que la prison bénéficiera énormément d'une assistance technique en vue d'une formation professionnelle des détenus, et de la création d'une base de données pour la classification des détenus d'Antigua-et-Barbuda. Certains partenariats existent déjà, par l'intermédiaire du Département d'État américain, avec des établissements pénitentiaires au Colorado, mais l'accent a été mis sur le renforcement des capacités des gardiens de prison. Le Gouvernement estime que le fait de compléter cette assistance technique ne peut que profiter à notre population.

27. Quatre délinquants juvéniles de sexe masculin sont malheureusement logés à la prison en raison de l'épidémie de Covid dans leur établissement d'hébergement habituel. Tout est mis en œuvre pour les séparer de la population carcérale générale et ils sont appelés à suivre un régime d'éducation sur mesure prévu pour eux en fonction de leur âge et de leur niveau de scolarité.

E. Questions relatives au genre

28. La Direction des affaires de genre (DOGA) est une division du Ministère de la transformation sociale. La DOGA est principalement chargée de promouvoir l'avancement des femmes à Antigua-et-Barbuda. Elle cherche à atteindre l'égalité des sexes et ses services sont également ouverts aux hommes. La Direction des affaires de genre s'emploie à promouvoir l'égalité des sexes et la pleine participation des femmes à la vie sociale, économique et politique du pays. La DOGA mène des programmes et des projets pour la promotion des femmes à Antigua-et-Barbuda en s'appuyant sur l'éducation et la formation, l'argumentation, le développement personnel et l'autonomisation. Elle collabore avec des agences régionales et internationales et s'associe à des groupes locaux pour développer des projets, des ateliers, des séminaires et des programmes. Elle promeut la sensibilisation aux questions de genre au moyen d'ateliers, de conférences, de séminaires, etc. et exerce des pressions en faveur d'une réforme dans les domaines susceptibles de discriminer les femmes.

29. La DOGA travaille en étroite collaboration avec d'autres ministères, notamment le Département de la jeunesse, le Ministère de la santé, le Ministère du travail, le Ministère de l'agriculture, le Secrétariat chargé du Sida, la Division de la protection sociale et la Police royale d'Antigua-et-Barbuda, afin de promouvoir la sensibilisation aux questions de genre et de faire pression en faveur de réformes dans les domaines susceptibles d'être discriminatoires à l'égard des femmes.

30. La DOGA a élaboré des programmes et dispensé des formations aux agents de la force publique sur la question des violences domestiques et sexuelles. Les programmes ont cherché à sensibiliser les responsables de l'application des lois aux besoins des victimes et aux traumatismes que subissent ces dernières. La DOGA a également été active dans l'aide et le conseil aux victimes de la traite des êtres humains ; le département fournit un soutien pratique et des conseils à toutes les victimes. En collaboration avec une autre agence, la DOGA gère une ligne d'écoute téléphonique pour les personnes victimes d'abus, ce service est ouvert à tous, hommes et femmes.

31. La DOGA s'est lancée dans des campagnes publiques de sensibilisation à la violence à l'égard des femmes afin de changer les attitudes sociales. Elle a été très active dans le traitement des questions concernant les femmes et les enfants. Le Gouvernement travaille à élaborer une politique nationale en matière de genre, qui renforce son engagement en faveur de l'égalité des sexes.

32. En collaboration avec une autre agence, la DOGA, gère une ligne d'urgence pour les personnes victimes d'abus ; ce service est ouvert à tous, hommes et femmes. De façon générale, les pratiques du Gouvernement et des autres institutions publiques ne sont pas discriminatoires à l'égard des femmes. Les lois ne sont pas discriminatoires à leur égard car la Constitution affirme clairement et audacieusement que les personnes ne doivent pas faire l'objet de discriminations fondées sur leur sexe, leur religion, leur classe sociale, etc. Cependant, dans la pratique, ce n'est pas toujours le cas, par exemple les jeunes filles

enceintes pendant leur scolarité doivent souvent quitter l'école, ce qui les conduit souvent à ne pas achever leur scolarité. Cela est plus souvent dû aux normes et pratiques culturelles et à des considérations financières qu'à des motivations juridiques. La réalité est que la loi prévoit l'éducation obligatoire de 3 à 16 ans, mais est aussi que les mères adolescentes sont traditionnellement privées de la possibilité de poursuivre leur éducation. La DOGA a lancé des initiatives pour aider les mères adolescentes à terminer leurs études secondaires dans des classes qui peuvent s'adapter aux difficultés hors normes que constitue le fait d'être une jeune mère célibataire.

33. La DOGA est également en pourparlers avec la Banque de développement des Caraïbes afin d'obtenir un financement pour une consultation de tout le pays sur la question d'une politique nationale concernant les questions de genre.

34. La loi de 2015 sur la violence domestique a montré qu'elle avait amélioré la capacité des tribunaux à protéger les personnes subissant des violences domestiques. Les statistiques indiquent que de plus en plus de personnes prennent conscience des effets du projet de loi et lui accordent leur confiance. En 2016, 19 dossiers ont été enregistrés sur le fondement de la nouvelle loi. En 2020, 40 dossiers ont été enregistrés.

35. La Communauté des Caraïbes (CARICOM) a chargé son Agence pour l'exécution des mesures de sécurité et de lutte contre la criminalité et la sécurité (IMPACS) d'élaborer un projet de loi sur le harcèlement sexuel. Le projet a pris forme, mais Antigua est d'avis qu'avant qu'une telle loi puisse être imposée, il convient de sensibiliser le grand public à ce qui est, ou n'est pas, considéré comme du harcèlement sexuel. En l'état actuel des choses, il y a beaucoup de désinformation et d'ambiguïté sur le sujet, ce qui entraîne le scepticisme du public.

F. Le Médiateur

36. Le Médiateur est une personne morale indépendante et dotée des droits constitutionnels, qui a pour mandat d'enquêter sur les plaintes des personnes lésées du fait de mesures prises par des fonctionnaires du Gouvernement ou des autorités légales. Le Médiateur n'a pas de pouvoir coercitif mais cherche à résoudre les problèmes par un processus d'enquête et de réconciliation. Le Médiateur présente chaque année au Parlement un rapport décrivant les affaires traitées tout au long de l'année et leurs résultats.

G. Le Commissaire à l'information

37. Le bureau du Commissaire à l'information a été créé par la loi de 2004 sur la liberté d'information. Les citoyens peuvent demander l'aide du Commissaire à l'information en dernier recours, pour obtenir des informations d'un service gouvernemental lorsqu'ils ont précédemment échoué dans leurs tentatives pour les obtenir. Les ministères sont tenus de fournir au Commissaire à l'information toute information demandée, à condition qu'elle n'entre pas dans une catégorie spécifiée par la loi. Les informations personnelles, commerciales et confidentielles, la santé, la sécurité, la défense et la sûreté, l'intérêt économique public, le secret professionnel figurent parmi les dispositions spécifiées, leur non-divulgateion étant limitée aux situations dans lesquelles elles seraient susceptibles de causer un préjudice grave.

H. Personnes handicapées

38. Le Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda a ratifié la Convention relative aux droits des personnes handicapées. La COVID-19 a opposé des obstacles à la mise en œuvre de certaines des obligations de cette Convention.

39. L'Association d'Antigua-et-Barbuda pour les personnes handicapées (ABAPD) est une ONG dynamique qui fait campagne pour mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination à l'égard des personnes handicapées.

40. La politique gouvernementale pour l'éducation des enfants handicapés est fondée sur la pratique de l'« éducation inclusive ». Les enfants souffrant d'un handicap visuel sont intégrés dans la filière principale à partir de l'école maternelle, tandis que les enfants sourds et ceux souffrant d'un handicap intellectuel bénéficient de programmes spéciaux visant à les intégrer dans la filière principale. L'ABAPD et les personnes handicapées bénéficient du soutien et de l'assistance de plusieurs départements et divisions de l'État, à savoir le Ministère de la santé, le Ministère de la transformation sociale et le Département du Centre national de formation professionnelle et de réadaptation pour les personnes handicapées, qui aident les personnes handicapées éligibles et quelques jeunes adultes handicapés à accéder à la formation professionnelle dispensée par le centre pour les personnes handicapées.

41. Les enfants sont désormais soumis à un test de dépistage des signes précoces de déficiences auditives ou visuelles au cours de leurs deux premières années d'existence, afin que les parents soient informés au plus tôt et que l'aspect éducatif de la vie de l'enfant ne soit pas entravé.

42. Par ailleurs et toujours en matière d'éducation, les personnes adultes vivant avec un handicap suivaient également des cours spécifiquement destinés aux sourds et aux aveugles. Cependant, en raison de la pandémie, ces cours ont été suspendus.

43. La loi sur les handicaps et l'égalité des chances a été adoptée en 2017 pour permettre le renforcement des droits des personnes vivant avec un handicap. Elle offre également une protection aux personnes vivant avec un handicap afin qu'elles ne fassent pas l'objet de discrimination dans certaines situations. L'une des réussites de cette loi réside dans l'obligation que tous les bâtiments construits après son adoption soient accessibles aux personnes handicapées pour que les permis de construire puissent être accordés avant la construction même. Cette mesure a été strictement appliquée depuis 2017 et s'est avérée positive.

44. L'une des lacunes réside dans le fait que la loi, tout en donnant des orientations politiques, nécessite la rédaction de règlements pour clarifier certains détails. L'unité de rédaction du Ministère des affaires juridiques est déjà en train de trouver une solution à ce problème.

45. Le Ministère de la transformation sociale et le Ministère de la santé répondent aux besoins particuliers des personnes handicapées en leur apportant une aide concrète pour l'acquisition d'appareils fonctionnels et le paiement de traitements médicaux. Récemment, le Gouvernement a acheté quatre autobus pour lancer un service « para-transit » afin de répondre aux besoins de mobilité et de transport des personnes handicapées.

46. L'adoption de la loi sur la protection sociale en 2020 est une autre réalisation remarquable, qui prévoit la création d'un conseil de protection sociale chargé d'administrer un fonds de protection destiné à prêter assistance dans les cas urgents.

I. La communauté des lesbiennes, bisexuels, gays et transsexuels (LGBT)

47. Les LGBT ne font généralement pas l'objet de discriminations à Antigua-et-Barbuda et de nombreuses personnalités de la communauté LGBT, bien connues, vivent librement et en paix comme tout citoyen. La sodomie entre deux adultes consentants est illégale en vertu des dispositions de la loi de 1993 sur les délits sexuels ; les adultes consentants ne sont pas poursuivis, mais si l'acte est commis sur des mineurs ou sans consentement, il sera poursuivi. L'un des sénateurs de l'administration Gaston Browne s'identifie également ouvertement comme un membre de la communauté LGBT.

48. En mars 2021, la loi sur la sodomie a également été contestée au motif qu'elle est inconstitutionnelle. L'affaire n'a pas encore été plaidée. Elle est cependant mentionnée parce que si la demande est acceptée, elle aura pour effet de déclarer que la loi sur la sodomie est anticonstitutionnelle à Antigua-et-Barbuda et est donc nulle et non avenue.

J. Droits de l'enfant

49. La loi sur l'éducation (Cap 145) prévoit que les enfants sont tenus de fréquenter l'école de 5 à 16 ans. L'État offre une éducation gratuite et offre au public de nombreuses écoles primaires et secondaires. Il dispense également une formation professionnelle et technique aux élèves du secondaire qui souhaitent acquérir des compétences pratiques.

50. De nombreux établissements privés dispensent un enseignement payant et, bien que ces écoles ne soient pas sous le contrôle direct du Ministère de l'éducation, ce dernier a sur elles un rôle de supervision et peut les fermer si elles ne répondent pas aux normes requises.

51. Au sein du Ministère de l'éducation, une division du développement de la petite enfance est responsable des structures d'accueil de jour et des établissements préscolaires de l'île, et dispose de pouvoirs de contrôle sur ces structures. Le Gouvernement a maintenant commencé à ouvrir des structures préscolaires sous l'égide du Ministère de l'éducation qui accueillent les enfants gratuitement, puisque ce sont des établissements de l'État.

52. En 2015, Antigua-et-Barbuda a connu une réforme majeure quant aux droits des enfants. En partenariat avec l'UNICEF, l'Organisation des États des Caraïbes orientales a été pionnière dans la mise en place du programme de justice pour mineurs à Antigua-et-Barbuda. Quatre lois ont été adoptées en 2015 pour lancer ce projet, à savoir la loi sur la violence domestique, la loi sur la justice pour les enfants, la loi sur le statut de l'enfant et la loi sur les enfants (soins et adoption).

53. En septembre 2021, le Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda a fait un pas de plus. Il a dévoilé une politique nationale de protection de l'enfance en septembre 2021, qui décrit sa politique en ce qui concerne l'importance des droits de l'enfant et l'engagement du Gouvernement à renforcer sa capacité à protéger ces droits dans le pays. Il importe que les parties prenantes soient conscientes du fait qu'à Antigua-et-Barbuda l'intérêt supérieur de l'enfant sera toujours au centre des actions concernant les enfants. Ce projet entraînera aussi la prise de conscience par la communauté et les familles de leur rôle dans le soutien à leurs enfants, et l'obligation de signaler les écarts ou les infractions à la loi amplifiera les réactions lorsque les intérêts des enfants ne seront pas satisfaits. La politique est non discriminatoire et inclut les enfants migrants, les enfants handicapés et les enfants qui ont des problèmes de santé mentale.

54. Cet ensemble de lois a eu des effets particulièrement bénéfiques sur la réforme de la justice des mineurs. En règle générale, les mineurs ne sont plus détenus dans la prison avec les adultes. Malheureusement, nous l'avons vu plus haut, en raison de l'épidémie de la COVID-19, quatre mineurs de sexe masculin sont logés au sein de la prison ; mais ces enfants restent séparés et protégés du reste de la population carcérale et ils sont toujours engagés dans des régimes d'éducation conformes à leurs besoins.

K. Atténuation de la pauvreté

55. Le Ministère de la transformation sociale a la responsabilité principale du développement social et économique du pays. Le Gouvernement a mis en œuvre de nombreux programmes sociaux pour contribuer à réduire la pauvreté. Le Conseil des tutelles (Board of Guardians), qui dépend du Ministère de la transformation sociale, est chargé de verser une allocation bimensuelle aux pauvres et aux indigents. Ces personnes reçoivent également une aide financière limitée pour effectuer des réparations à leur domicile par le biais d'une subvention pour l'amélioration de l'habitat, et les nécessiteux reçoivent une petite allocation funéraire.

56. Le Gouvernement a mis en œuvre des politiques et des plans pour le développement social et économique du pays, ainsi que pour la réduction et l'atténuation de la pauvreté. Plusieurs projets visent directement à réduire la pauvreté et à aider les pauvres et les démunis.

57. Le Gouvernement a mis en place un programme de repas scolaires pour les enfants des écoles publiques ; les repas sont fournis au prix de 1 dollar des Caraïbes orientales par jour. Le projet consiste en la fourniture de repas chauds et nutritifs à tous les enfants des écoles primaires qui participent à l'initiative. Il n'est soumis à aucune condition de ressources

et est largement subventionné par le Gouvernement. De plus, il a subsisté tout au long de la pandémie, lorsque le Gouvernement a autorisé les écoles à dispenser un enseignement en présentiel.

58. Le Gouvernement a mis en œuvre le programme de subvention des uniformes scolaires, qui est accessible à tous les citoyens, sans condition de ressources, et tous les citoyens dont les enfants sont scolarisés, que ce soit dans une école privée ou une école publique, peuvent bénéficier de ce programme.

La Société PDV Caribe Antigua and Barbuda Ltd

59. La société PDV Caribe Antigua and Barbuda Ltd (PDV CAB) est une entreprise publique à part entière, enregistrée en 2005 dans le cadre de l'initiative PetroCaribe. Ce projet a été créé en juin 2005 en collaboration avec le Gouvernement vénézuélien, pour les populations d'Amérique latine et des Caraïbes. PetroCaribe favorise le développement socioéconomique de la région en donnant aux pays participants la possibilité d'acheter du carburant au Venezuela à des conditions favorables et d'utiliser les « économies » réalisées pour financer des programmes sociaux destinés à améliorer la qualité de vie, en particulier celle des personnes vulnérables. PDV Caribe a participé à un certain nombre de programmes sociaux.

Le programme de subvention des services publics pour les personnes âgées

60. Le programme de subvention des services publics pour les personnes âgées est l'un des projets sociaux de PDV Caribe. Il a été lancé en 2008 et est ouvert à tous les retraités du régime de sécurité sociale d'Antigua-et-Barbuda. Il s'agit d'une subvention mensuelle de 100 dollars qui est appliquée aux factures de services publics. On compte actuellement plus de 4 600 bénéficiaires de ce programme. L'inscription au programme se fait deux fois par an, en mai et en novembre.

Le programme d'allocations aux personnes

61. Le Programme d'allocation aux personnes est un autre programme social que PDV Caribe a lancé en 2009. Une carte de débit sert à fournir une subvention alimentaire aux personnes économiquement défavorisées et aux personnes handicapées. Il n'y a pas d'âge limite ; ce dispositif est destiné à aider les personnes dont les revenus sont limités ou nuls et qui vivent en-dessous du seuil de pauvreté. Les personnes qui souhaitent bénéficier de la prestation sous condition de ressources doivent soumettre une demande qui est examinée pour approbation. Pour y avoir droit, les personnes sont tenues d'apporter la preuve de leur citoyenneté, de leurs revenus ou de leur absence de revenus, un certificat médical de handicap ou d'inaptitude. Les bénéficiaires reçoivent une somme de 250 \$ par mois qui est utilisée pour acheter de la nourriture et certains articles personnels auprès de la Central Marketing Corporation et des supermarchés dans les villes et les zones rurales. Depuis sa création, plus de 2 000 habitants d'Antigua-et-Barbuda en ont bénéficié.

62. Les personnes âgées de 80 ans et plus vivant avec des revenus limités ont droit à une allocation de 100 dollars par mois sur leur facture d'eau et de 250 dollars par mois sur leur facture d'électricité. Si leur facture de services publics dépasse le montant fixé, elles devront payer l'excédent. Pour la plupart des personnes de plus de 80 ans, ces généreuses allocations entraînent la gratuité de l'électricité et de l'eau.

63. Le programme GRACE (Assistance et soutien aux personnes âgées et aux bénéficiaires) issu de la Division du bien-être des citoyens, apporte des soins aux personnes âgées confinées à domicile et handicapées, sous la forme de services à la maison, de repas et d'activités sociales.

Le centre GARD

64. Le Centre de développement agricole et rural Gilbert (GARD) est un établissement de formation de premier plan qui propose des alternatives dynamiques en matière d'entrepreneuriat et d'emploi. Il vise à aider les jeunes et les femmes.

65. Il s'agit d'un centre rural de développement et de formation, qui propose depuis 1993 des formations agricoles et d'entreprise aux jeunes âgés de 16 à 30 ans. Les formations dispensées par le centre sont axées sur les compétences de la vie courante et les compétences entrepreneuriales, avec une attention particulière portée à l'utilisation des ressources naturelles dans l'agriculture et d'autres formes d'entreprises rurales. Les programmes et les cours proposés par le centre s'adressent aux jeunes et aux femmes et visent à améliorer et assurer la pérennité de leur développement, de leur bien-être et de leur niveau de vie.

66. Le centre GARD est un programme œcuménique de l'église méthodiste qui bénéficie de l'aide et du soutien de l'État d'Antigua-et-Barbuda sous la forme de contributions (services publics, personnel technique du Ministère de l'agriculture et mise à disposition de terres pour les diplômés du programme). Le centre propose un large éventail de formations dans les domaines suivants : agriculture, cuisine de base, gestion d'entreprise, service à la clientèle, alimentation et boissons, tissage de textiles, entretien de yachts et TIC en cours du soir. Le centre est très soucieux de répondre aux besoins des citoyens.

Droit à un niveau de vie suffisant

67. Le Gouvernement, par l'intermédiaire de ses organes d'exécution, le Ministère des terres, la Compagnie nationale du logement et du développement urbain ainsi que l'Autorité centrale du logement et de la planification, ont continué de veiller à ce que les citoyens aient accès à un logement décent, sûr et abordable, ainsi qu'à la sécurité de jouissance de leur logement.

68. Le Gouvernement a donc développé un certain nombre de projets pour les personnes à faibles revenus visant à faciliter leur accession à la propriété, un grand pourcentage des demandeurs étant des femmes. Trois grands projets de logement ont été réalisés au cours des quatre dernières années, avec la construction de 240 logements et 30 logements en cours de construction. En outre, la Compagnie nationale du logement et du développement urbain a construit 85 maisons dans le cadre du programme « Construisez sur votre propre terrain ». Ces initiatives ont été lancées et se poursuivent malgré les difficultés occasionnées par la Covid-19.

69. Le Ministère des travaux publics a facilité le relogement des résidents de Booby Alley. L'objectif du projet est d'éradiquer les bidonvilles et d'offrir aux habitants de la zone un niveau de vie suffisant. La première phase du projet consiste à reloger les résidents dans des logements temporaires, l'objectif étant, dans un deuxième temps, de construire, à long terme, des logements sociaux gratuits. En outre, le Conseil de la protection sociale facilite l'octroi de fonds pour aider les groupes vulnérables, tandis que le programme HAPI, qui est une initiative de la prison, fournit des logements aux personnes démunies. Suite à l'impact dévastateur de l'ouragan Irma à Barbuda, le Gouvernement, en collaboration avec le système des Nations Unies et d'autres partenaires internationaux, s'est engagé à réparer et reconstruire les maisons à Barbuda.

70. L'Agence des services publics d'Antigua a amélioré son réseau de distribution de l'eau en renouvelant les conduites de distribution. Cette mise à niveau permet de minimiser les fuites dans le réseau de distribution et donc d'améliorer l'accès à une eau propre.

71. Le Gouvernement a apporté des améliorations au réseau électrique avec la construction en cours d'une centrale au gaz naturel liquéfié dont l'achèvement est prévu en 2022, et l'achèvement de deux centrales solaires. Les services publics d'Antigua ont également une politique d'interconnexion qui facilite la fourniture d'énergie solaire aux ménages.

72. Un environnement propre faisant partie intégrante d'un bon niveau de vie, Antigua-et-Barbuda est heureuse d'annoncer ses succès dans le domaine des engagements environnementaux :

- Antigua a banni les plastiques à usage unique depuis 2018, et aura ainsi été le premier pays de la région à le faire ;
- Nous avons également pris l'engagement de ramener nos émissions nettes à zéro d'ici 2050.

L. Soins de santé

73. Le Centre médical Sir Lester Bird (SLBMC), anciennement connu sous le nom de Centre médical Mount, à St. John's, principal hôpital d'Antigua-et-Barbuda, est placé sous la tutelle du Ministère de la santé. Le Centre médical Sir Lester Bird est géré par une instance étatique. L'hôpital compte 185 lits et offre un large éventail de services à ses patients. Ceux qui sont membres du régime d'assurance maladie reçoivent leurs soins gratuitement et paient une somme modique pour certains tests et diagnostics.

74. Outre l'hôpital public principal, le pays compte 26 établissements locaux qui contribuent à l'administration des services de santé dans toute l'île.

75. Le régime d'assurance maladie (Medical Benefit Scheme) est géré par une entité statutaire de droit public. Les citoyens qui contribuent au régime en versant une cotisation mensuelle ou hebdomadaire bénéficient de services médicaux gratuits pour les maladies couvertes par le régime. Le régime d'assurance maladie a mis en place de nombreuses initiatives destinées à informer le public sur les habitudes et pratiques saines, notamment des concours et des marches de divertissement, etc.

76. La COVID-19 a également mis à rude épreuve notre système de soins de santé et, bien que des progrès aient été réalisés, la mobilisation lourde des ressources a entraîné le retard de quelques programmes dans certains domaines et leur arrêt complet dans d'autres.

77. Par exemple, le Gouvernement a récemment construit deux nouvelles polycliniques qui sont beaucoup plus grandes que les établissements de santé locaux habituels. L'espoir était que ces bâtiments plus grands allaient faciliter grandement la prestation des services de santé, notamment en dehors de la zone urbaine. Concrètement, ces bâtiments ont pourtant dû être utilisés comme centres de vaccination au cours des derniers mois. De même, en raison de notre plus récent pic de patients atteints par la Covid, un établissement distinct situé sur l'avenue Nugent à St. John's a été temporairement ouvert pour accueillir des « patients covid » supplémentaires. Ces efforts indispensables se traduisent toutefois par une pression accrue sur le système général des soins de santé.

78. Malgré les défis que pose la pandémie, des points positifs sont à signaler :

- Un centre de dialyse privé a ouvert ses portes à Antigua le 4 octobre 2021. Cela facilitera le traitement de la dialyse à l'échelle de l'île puisque la pression sur le Centre médical Sir Lester Bird sera réduite ;
- La loi sur la protection sociale de 2020 permet d'allouer des fonds pour les soins médicaux lorsque le Conseil des tutelles le juge nécessaire ;
- Les cliniques locales continuent d'offrir des services de santé dentaire, nutritionnelle, de la petite enfance, environnementale et ambulatoire, tout en fonctionnant avec un personnel réduit ;
- Un nouveau programme a été lancé pour dépister les troubles de l'audition et de la parole chez les jeunes enfants, dans l'espoir de détecter plus précocement ces troubles et parvenir à les traiter plus rapidement ;
- Le dépistage de la drépanocytose se fait désormais par des tests placentaires, ce qui permet une détection plus précoce de la maladie.

79. Le Gouvernement travaille aussi activement à faire progresser les installations de soins médicaux tertiaires sur l'île grâce à des efforts publics et/ou des partenariats public-privé.

M. Éducation

80. Le secteur de l'éducation a également été durement touché par cette pandémie. L'essentiel de l'année scolaire 2020/2021 se sera déroulé dans toute l'île par des moyens en ligne. Cette situation a mis à rude épreuve le Gouvernement, qui doit assurer l'accès à tous, car cette méthode d'enseignement en ligne dépend fortement de l'accès à l'Internet et à des

appareils tels que des ordinateurs ou des ordinateurs portables, ainsi qu'à un espace calme pour suivre les cours.

81. Pour y remédier, l'année scolaire 2020/2021 a été prolongée pendant les mois d'été afin de permettre de travailler en présentiel avec des effectifs d'élèves plus réduits, dans l'espoir qu'aucun ne serait laissé pour compte. En outre, les élèves et les enseignants ont reçu des offres incitatives d'un fournisseur d'accès à Internet détenu majoritairement par le Gouvernement, afin de bénéficier de prix réduits sur les données.

82. Le Gouvernement a maintenant commencé à ouvrir des structures préscolaires relevant du Ministère de l'éducation et qui, en tant qu'établissements de l'État, accueillent les enfants gratuitement.

N. Travail et emploi

83. Le Code du travail d'Antigua-et-Barbuda définit les normes minimales que les employeurs doivent respecter en ce qui concerne les pratiques du travail dans le pays, notamment les conditions d'emploi, les questions de santé et de sécurité, le droit d'adhérer à un syndicat, la négociation collective, etc. Le Code du travail d'Antigua-et-Barbuda protège les droits fondamentaux des travailleurs à la liberté de réunion et d'association et à la formation de syndicats. Les syndicats sont libres de mener leurs activités sans ingérence extérieure. Le Code du travail autorise les syndicats à s'organiser et à négocier collectivement et sans ingérence. La législation interdit également les représailles à l'encontre des personnes qui mènent une action syndicale.

84. Le Gouvernement dispose de plusieurs programmes visant à aider les jeunes à se former et à acquérir des compétences professionnelles. Le Nouveau programme d'expérience professionnelle, qui est administré par le Ministère du travail, permet de trouver des placements professionnels de personnes pour une durée maximale de six mois. Pendant ces six mois, elles acquièrent une véritable expérience professionnelle et reçoivent une allocation. Le programme d'expérience professionnelle continue de leur offrir la possibilité d'acquérir une expérience du travail qui les préparera au marché du travail et, éventuellement, à un emploi permanent à temps plein, tant dans le secteur privé que dans le secteur public.

85. Avec l'aide de l'OIT, du Programme alimentaire mondial et de l'UNICEF, le Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda, s'est lancé dans un programme de formation à l'entrepreneuriat et à l'employabilité qui a été mis en œuvre en réponse à l'impact de la pandémie de Covid-19 sur le marché du travail. Ce programme de formation de huit semaines, facilité par le campus ouvert de United Way, a débuté en août 2021.

86. Le Gouvernement négocie également pour lancer une formation d'enseignement technique et professionnel dans les domaines de la menuiserie, du câblage électrique, de la maçonnerie et de la plomberie. L'on espère qu'à mesure que le programme se développera, la formation s'étendra à la gestion des pelouses, à la mécanique des moteurs, à la mécanique marine et aux services d'accueil. Il s'agit d'un partenariat public-privé visant à accroître la capacité des travailleurs qualifiés dans le pays et à fournir une formation sur le lieu de travail dans le cadre du nouveau projet de développement en cours à Barbuda.

Le centre d'emploi à guichet unique

87. Le centre d'emploi à guichet unique, qui est administré par le Département du travail, facilite le placement des ressortissants qualifiés à la recherche d'un emploi dans les postes disponibles. L'unité s'efforce d'aider les personnes à trouver un emploi et les assiste dans tous les aspects du processus.

O. Renforcement des capacités et assistance technique

88. À ce jour, Antigua-et-Barbuda ne dispose pas d'une organisation spécialisée chargée de contrôler le respect par le Gouvernement de ses diverses obligations en matière de droits de l'homme. Il n'existe pas de système de données global capable de générer les informations nécessaires à la compilation des rapports sur les droits de l'homme.

89. Une assistance est nécessaire pour créer une unité spécifique dotée d'un personnel qualifié, qui serait chargée de diffuser au public des informations concernant les obligations de l'État en matière de droits de l'homme mais aussi de l'étude des questions relatives aux droits de l'homme, dans le but de construire une banque de données et de produire des rapports selon les besoins.
